



RÉSULTAT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE NATIONALE (CP/N22/2) DU 28 MARS 2022 AU 28 AVRIL 2022

**CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT DÉFINITION DES MODALITÉS DE NOTIFICATION ET
DES CRITÈRES DES INCIDENTS AYANT UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LA CONTINUITÉ DES SERVICES
ESSENTIELS DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE – SOUS-SECTEUR GAZ**

LUXEMBOURG, LE 11 AOÛT 2022

SECTEUR NISS

L'Institut Luxembourgeois de Régulation n'a reçu aucune contribution dans le cadre de cette consultation publique.